

# actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

## Vernier se dote d'un minigolf

*Alors que le dernier minigolf du canton a fermé ses portes voici plus de treize ans déjà, la commune vient d'en réaliser un sur le site de la piscine du Lignon. Il sera inauguré le 16 juillet prochain. Notre dossier.*



**La flamme olympique  
est passée à Vernier**

*Edité par l'Administration  
municipale*

**Comité de rédaction :**

**M. Georges ZUFFEREY  
M. Jean-Claude STEVAN  
Mme Annette GIRARDOT  
Mme Malory MEX  
M. Serge GUERTCHAKOFF**

**Pour tout contact :**

**Tél. 022 306 06 22  
Fax 022 306 06 21  
e-mail: m.mex@vernier.ch**

**Mairie de Vernier**

**CP 520 - 1214 Vernier  
tél. 022 306 06 06  
Fax 022 303 06 60  
Site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)**

**Prochain numéro:**

**Parution semaine du  
16 août 2004  
Délai rédactionnel  
26 juillet 2004**

**Journal tiré à  
16'300 exemplaires.**

**Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier couché mat 115 gr.**

## Sommaire



© LDD

### Vernier se dote d'un minigolf

Pour le réaliser, la commune a choisi le terrain situé entre le bassin couvert de la piscine du Lignon et la route du Bois-des-Frères.

P. 3



© Georges Cabrera

### Mérite municipal

Le mérite municipal verniolan a été remis à l'Echo de Vernier, sections théâtre et chorale

P. 8



© LDD

### Petite enfance

Les enfants du jardin d'enfants de Châtelaine se sont rendus au ranch Blackyland pour faire la connaissance des poneys.

P. 10



© LDD

### Vie associative

Le 22 mai un tournoi de Jass au chibre a eu lieu à la salle communale d'Aire pour tous les retraités de la commune de Vernier.

P. 17



© P. Philippe Woods

### Fête du 1er Août

Cette année la Fête nationale se déroulera dans le quartier des Avanchets. Musique, animations, stands et feux seront de la soirée.

P. 28

# Vernier se dote d'un minigolf

**C**ela faisait maintenant plus de treize ans que les amateurs de minigolf devaient se rendre au Signal-de-Bougy (VD), voire à Divonne (F) pour s'adonner à leur sport favori.

Le minigolf adossé au restaurant « Le Parisien » au début de la route de Meyrin a été laissé à l'abandon. Avant cela, c'est le minigolf « L'Oasis » à Chêne-Bourg qui avait fermé ses portes. D'après nos recherches, il y eut également un troisième minigolf sur Genève, devant la résidence Château-Banquet, face au lac, en bordure de l'avenue de France. Mais son existence fut éphémère.

Bref, les trois sites précédents se situaient sur des terrains en mains privées.

Constatant cette lacune sur Genève et convaincues qu'un minigolf apportera non seulement une nouvelle attraction sur le site de la piscine du Lignon, mais également une activité sportive pour l'ensemble de la population verniolane, les autorités ont voté l'an dernier un crédit de 260 000 francs destiné à la création d'un minigolf.

Précisons qu'un sondage avait été effectué l'été dernier auprès des utilisateurs de la piscine. Plus de 2000 réponses avaient été données. Elles étaient à plus de 80% favorables à cette initiative communale.

## Choix du modèle

Le Service des sports, suivant les recommandations de plusieurs clubs

romands consultés, a proposé la réalisation d'un T5000 monobloc. Il s'agit d'une piste en béton d'une épaisseur de 15 cm en un seul bloc. Il possède 18 pistes d'une longueur de 6,25 mètres, donc relativement courtes afin de tenir compte de la surface du terrain disponible.

En effet, pour le réaliser, la commune a choisi le terrain situé entre le bassin couvert et la route du Bois-des-Frères. Un emplacement très peu utilisé par les baigneurs durant la saison d'été, vu son éloignement des bassins extérieurs.

Le type de pistes choisi possède plusieurs avantages, dont le fait que le joueur ait le droit de marcher sur les

## Un véritable sport !

Le minigolf est souvent considéré comme un sympathique jeu de détente que l'on pratique en famille ou entre amis. Or, il s'agit bien d'un sport à part entière, au même titre que la pétanque ou le billard. C'est une discipline qui requiert des qualités d'adresse, de concentration, de maîtrise de soi et une connaissance parfaite du matériel, des balles en particulier.

En effet, il existe actuellement sur le marché plus de 3000 balles différentes. Les spécialistes n'utilisent certaines de leurs balles qu'à des pistes bien précises sur des parcours particuliers. « Il y en a même qui vont jusqu'à maintenir leurs balles à des températures données avec des chauffeuses ou en les tenant dans des thermos ! Parce qu'une même

balle ne réagit pas tout à fait de la même manière selon la température ambiante, selon que le sol est sec ou chaud ou humide, selon que le revêtement de la piste est en béton, en éternit ou en feutre.

Des tournois se déroulent quasiment chaque week-ends en Suisse. Environ 1500 personnes sont actives au sein des 74 clubs de minigolf que compte notre pays. La Suisse romande en abrite 13 totalisant environ 200 membres. Il existe dix catégories, selon le sexe et la tranche d'âge. D'ailleurs l'Association olympique suisse reconnaît le minigolf comme sport depuis 1977. Des championnats existent, que cela soit au niveau régional, suisse, européen ou mondial. Sur le plan mondial, les règles ont été uniformisées en 1980. L'actuelle Fédération

mondiale de minigolf regroupe 29 nations, représentant plus de 40 000 actifs. A elle seule, l'Allemagne qui dispose de plus de 5000 installations, totalise quelque 13 500 licenciés. C'est de loin le pays le plus minigolfique, devant la Suède, l'Autriche, la Tchéquie et la Suisse. Relevons qu'en 1997, les championnats du monde se sont déroulés en Suisse, à Studen (BE). A ce propos, il est prévu que l'actuel champion d'Europe, un Suisse en l'occurrence, vienne effectuer une petite démonstration au minigolf du Lignon en juillet.

Pour en savoir plus : [www.asrm.ch](http://www.asrm.ch) ou [www.minigolfverband.ch](http://www.minigolfverband.ch).

S. G.

pistes (contrairement à celles en éternit) et que les balles roulent moins vite sur cette surface.

L'accès au minigolf sera possible à la fois depuis l'intérieur de la piscine et depuis l'extérieur. Un système de carte à puce sera installé aux deux entrées, qui permettra à chaque joueur d'accéder au minigolf, puis de ressortir par là où il était entré.

## Horaires

Le minigolf fonctionnera selon les mêmes horaires que la piscine, ceci

afin de ne pas avoir à engager du personnel supplémentaire. Mais, selon le succès, la formule pourra être adaptée. La commune espère obtenir la vente de 10 000 parcours par an, au prix moyen de 4 francs 50 (6 francs le parcours pour un adulte, 3 francs pour un enfant). Cela permettrait d'amortir en cinq ans cette dépense. Précisons que les tickets seront en vente à la caisse de la piscine.

Relevons que le premier projet a été modifié afin de tenir compte de la couronne des arbres. Aucune piste ne pouvait se situer sous le feuillage d'un des arbres présents sous peine d'en-

dommager ses racines. Il est bon de savoir que la totalité du parcours a été conçue de telle façon que les personnes en chaise roulante peuvent également y accéder.

A noter, après l'inauguration qui aura lieu le 16 juillet 2004, une journée portes-ouvertes est prévue le samedi 17 juillet. A cette occasion les parcours de minigolf seront gratuits pour la population.

Serge Guertchakoff

## Bref historique du minigolf

L'idée du golf miniature remonte aux origines du golf, soit aux alentours des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. Mais les choses se sont précipitées au 20<sup>e</sup> siècle. Il y eut d'abord des «clock golfs» aux Etats-Unis, appelés ainsi du fait que douze joueurs pouvaient s'entraîner en même temps sur une surface circulaire rappelant la forme d'une montre et dotée de douze trous. Puis dans les années vingt, des minigolfs fantaisies sont apparus en Grande-Bretagne. Les pistes étaient partiellement recouvertes de linoléum et les obstacles étaient constitués de scènes fantaisistes, de tours, de personnages. De l'autre côté de l'océan Atlantique, un hôtelier a conçu et construit en 1927 ce qui est considéré comme le premier minigolf américain. Cet inventeur, un certain Gernet Carter, l'a même breveté. Dans les années quarante, on en dénombre quelque 30 000 aux Etats-Unis !

En Europe, comme en Grande-Bretagne, ce sont tout d'abord des parcours fantaisistes qui vont voir le

jour, notamment en Allemagne et en Scandinavie. Les obstacles sont souvent des nains de jardin ou des pneus de voiture. Une première association de «golf sur pistes» voit le jour en 1937, en Suède. Cependant, comme le précise l'Association Suisse Romande de Minigolf, «ces débuts du minigolf ont aussi peu à voir avec le minigolf d'aujourd'hui que le jeu de massacre sur une place foraine avec le tir comme discipline olympique».

En fait, c'est un Genevois, l'architecte Paul Bongni, qui est à l'origine de la standardisation de ce jeu. Au début des années cinquante, cet homme a l'idée de développer un parcours accessible à tout un chacun. C'est près de Locarno, non loin du lac Majeur qu'il aménage en 1954 un dix-huit trous de sa conception, en béton. Il protège son invention par un brevet et lui donne le nom de minigolf. Loin d'être anecdotique, son parcours standard a rencontré beaucoup de succès. Il permet de réussir l'ace – le premier coup gagnant – à toutes les pistes.

Voilà ce qui le différencie fondamentalement des parcours fantaisie construits dans les années trente en Allemagne, en Scandinavie ou aux Etats-Unis. Dix ans après sa création, le «Bongni» était multiplié à quelque 120 exemplaires à travers l'Europe.

Deux autres types de revêtements existent : l'éternit, moins compliqué à fabriquer et à monter et le filz (du feutre vert) très développé en Suède. Relevons que le revêtement en éternit a eu beaucoup de succès en Suisse alémanique. Alors qu'en Suisse romande, la majeure partie des parcours sont en béton. On trouve ainsi des «Bongni» à Neuchâtel, Marin, Lausanne, Orbe, Charmey et Delémont. Contrairement au T5000 choisi par Vernier, les parcours «Bongny» consistent soit dans des pistes de 12 mètres de long, soit de 9,60 mètres.

S.G.

## > Le billet du Maire

*Depuis le 1er juin 2004, le Conseil administratif a nommé son président en la personne de Nelly Buntschu, laquelle, conformément à la loi, prend le titre de Maire. Elle nous livre ci-dessous ses réflexions :*



© Magali GIRARDIN

toutes les relations, renouer les contacts avec certains parents qui, parfois, n'ont plus le temps ou alors la force d'assumer leurs responsabilités, mettre en relation les gens qui recherchent la communication et les contacts ; en effet, nous avons besoin de ces derniers. Dans ce sens, le projet de création d'un contrat de quartier à Aïre – Le Lignon sera l'élément phare de cette année car il permettra de faire intervenir les associations existantes et de faire une sorte de partenariat où chacun assume ses responsabilités pour essayer de faire face à cette incertitude, pour vraiment rendre attentive la population aux problèmes rencontrés régulièrement sur la commune.

J'espère qu'à la fin de cette année de fonction je pourrai tirer un bilan positif de toutes ces réflexions et actions menées pour et avec la population verniolane.

Nelly BUNTSCHU  
Maire

Nelly Buntschu continue à recevoir sans rendez-vous, tous les premiers samedis du mois entre 9h et 12h, les citoyens qui le désirent dans son bureau à la Mairie.

Entamer cette année 2004-2005 en qualité de Maire équivaut pour moi à me remettre en question et à avoir une réflexion sur mes objectifs pour l'année à venir.

Lorsque l'on voit les événements qui se passent dans le monde et qui sont peu réjouissants, 2004 peut représenter, pour bon nombre de Verniolanes et de Verniolans, l'occasion d'un renouveau. Il est donc important de nouer des contacts et d'améliorer la communication avec la population. Je tiens à rappeler que les élus politiques ne sont pas des gens inaccessibles.

Nous, les politiques, sommes bien au courant de ce qui se passe sur notre commune, nous connaissons les problèmes rencontrés dans les quartiers :

l'atmosphère d'insécurité que beaucoup d'habitants mettent en avant, l'inquiétude des jeunes qui ont l'impression d'être délaissés car leur avenir incertain en matière d'emploi les déstabilise, la petite délinquance qui augmente, certaines personnes âgées qui souffrent de la solitude et qui, en quelque sorte, ne se sentent plus concernées par les problèmes modernes de notre société.

Dans son programme de législature, le Conseil administratif a mis en avant la politique de ce qu'il a appelé : les 3 « P » : Proximité, Participation et Prévention.

Mon projet pour 2004 est de mettre en application cette politique en tentant de donner une nouvelle impulsion à

## Conseil municipal > Séance du 22 juin 2004

Après l'approbation du PV de la séance du 18 mai et les communications du bureau du Conseil municipal et du Conseil administratif, nos élus ont accepté à l'unanimité une motion visant à améliorer l'accueil des nouveaux habitants de la commune, notamment en les invitant à participer à la Fête nationale.

Puis les comptes 2002 et 2003 de la fondation communale Vernier-Signal ont été acceptés à l'unanimité.

Un crédit de CHF 400'000.- pour l'acquisition de la parcelle 4681, sise à l'avenue de Châtelaine 66, a été refusé par 15 non, 14 oui et 7 abstentions.

Une motion invitant le conseil administratif à joindre dans chaque nouvelle délibération administrative concernant des investissements liés à des travaux de constructions une analyse comparative des coûts proposés a été acceptée à l'unanimité.

Unanimité également pour une résolution concernant l'étude de la possibilité d'acquérir le lieu-dit « La Ferme du Lignon » qui pourrait centraliser le jardin Robinson, un centre social, un local pour les jeunes, une ludothèque et une bibliothèque, tout en y agrégeant les associations du quartier.

Un crédit complémentaire de CHF 374'514.60 pour la réalisation des travaux d'assainissement du secteur

### Zoom sur...

#### Eric Dubath

**Conseiller municipal,  
membre de l'Alliance de Gauche**

**Quelle est votre passion ou hobby ?**

« Le ski, la plongée, mais aussi et surtout les bons repas bien arrosés. Ce qui m'intéresse ce sont les relations humaines, les contacts. »

**Quel est votre plat préféré ?**

« Une fondue pour sa convivialité et j'aime la cuisine exotique, asiatique, principalement thaïe. »

**Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?**

« Les camps scout dans la nature et les quatre cent coups avec les copains à Auvernier (NE). »

**Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?**

« J'aimerais bien une rue du village conviviale, quasiment piétonne. »

**Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?**

« La chanteuse canadienne Lynda Lemay. Je l'adore. Elle est exceptionnelle. »

**Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?**

« Gandhi et Churchill, pour ses bons mots notamment, ou encore le cuisinier Georges Blanc que j'apprécie beaucoup. »

Propos recueillis par S.G.



© Magali GIRARDIN

Crozet-Châtelaine a quant à lui été accepté à l'unanimité.

La dérogation au rapport des surfaces pour les parcelles 522 et 4287 sises à la route du Bois-des-Frères a été acceptée par 30 oui, 3 non et 2 abstentions.

Une pétition relative au stationnement au chemin Du-Villard a été prise en considération.

Deux motions, transformées en postulates, ont été votées à l'unanimité. La première intitulée « déroulons le fil du Rhône jusqu'à Vernier » vise à obtenir

un passage le long du Rhône, du Lignon jusqu'au village. La seconde concerne la revitalisation du « Rhône Express Régional ».

Finalement, une résolution condamnant la hausse des tarifs de Postfinance est acceptée par 18 oui et 17 non.

## Conseil administratif > Communications

### Population

Petite augmentation de la population entre avril et mai de 22 personnes, le nombre d'habitants à la fin du mois de mai s'établissant à 31'084.

### Chômage

Faible augmentation également du nombre de chômeurs, ce dernier se montant à 1'107 à fin mai contre 1'095 à la fin du mois précédent, soit une progression de 12 personnes. A ce chiffre, il faut ajouter 419 demandeurs d'emploi non chômeurs, le nombre total de demandeurs d'emploi s'établissant à 1526, contre 1524 à fin avril.

### Conseil administratif

A partir du 1<sup>er</sup> juin dernier, le Conseil administratif s'est réparti les fonctions comme suit : Mme Buntschu est nommée maire, M. Zufferey vice-président, et M. Apothéloz membre.

### Personnel

Le Conseil administratif a procédé à l'engagement de M. Bruno Chevrey

comme co-directeur de l'EVE du Lignon à partir de la rentrée scolaire 2004-2005, en remplacement de M. Pascal Kaempfen, démissionnaire. En outre, Mme Nathalie Riesen a été engagée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2005 comme éducatrice à l'EVE Bourquin.

### Culture

Le Conseil administratif a donné son accord à l'organisation, sur le territoire communal, du premier Swiss World Music Festival, manifestation culturelle qui veut mettre en avant les musiques du monde.

Ce festival, qui tient compte de la diversité de la population de la commune, serait entièrement autogéré. La date retenue pour la première édition se situera autour du Jeûne genevois 2005.

Le festival se tiendra à Vernier-Village sur l'emplacement de l'ancienne Vogue et comprendra deux parties : une partie proprement musicale avec des concerts et une partie plus participative, à laquelle les associations et les commerces locaux seront invités à collaborer.

### Tennis d'Aire

Les tennis d'Aire ont été victimes, dans la soirée du 10 juin dernier, d'un braquage par deux individus cagoulés et armés qui se sont enfuit avec le contenu de la caisse, soit une somme approximative de CHF 1000.-.

Indépendamment des démarches de police pour retrouver les auteurs de ce délit, la commune a déjà fait l'inventaire des dispositions à prendre pour limiter le risque que de tels événements se reproduisent.

### Réseau routier

Sur proposition de l'Association des intérêts de Vernier-Village, consultés par la commune, le nom de « chemin des Mantagnais » a été donné à la future desserte du lotissement des 54 villas prévu à l'ouest du village de Vernier, dans la boucle du Canada.

Les rapports des séances peuvent être consultés sur notre site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch).

# Le Mérite verniolan 2003 a été décerné à l'Echo de Vernier

Les invités ont été accueillis le mercredi 12 mai 2004 à la Maison Chauvet-Lullin.

Monsieur Thierry Apothéloz, Maire, a ouvert la cérémonie, en compagnie de Monsieur Yves Magnin, Vice-président du Conseil municipal.

Après avoir expliqué ce qu'est le mérite municipal et son but, nos élus ont remis officiellement le Mérite municipal verniolan 2003 à l'Echo de Vernier - sections théâtre et chorale - pour sa contribution à la richesse de la vie culturelle communale.



Fondé en 1920, l'Echo de Vernier fait largement partie du paysage associatif de notre commune. Chaque saison, la société agrémente la vie communale de concerts variés et de pièces de théâtre toujours appréciées.

Après la partie officielle, une réception était organisée, animée par des improvisations théâtrales et la présence d'une chanteuse accompagnée de sa pianiste.

Photos © Georges Cabrera



# Action gilets de sécurité



## Obligatoire pour les automobilistes se rendant en Italie

La prescription suivante est en vigueur en Italie depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004 : Les automobilistes et leurs passagers qui, à cause d'une panne, quittent leur véhicule de nuit ou par mauvaise visibilité doivent porter un gilet de sécurité sur les bandes d'arrêts d'urgence des autoroutes ou le long des axes à grande

circulation. Les touristes étrangers sont aussi concernés. En Espagne, cette réglementation entre en vigueur le 24 juillet 2004 ; d'autres pays de l'UE suivront. Il est donc opportun d'avoir deux gilets de sécurité dans l'habitacle du véhicule (pas dans le coffre).

**Notre délégué-bpa à la sécurité propose aux habitants de notre commune des gilets de sécurité à CHF 10.- la pièce (prix action).**

Mettez vous aussi dès maintenant deux gilets de sécurité dans votre véhicule !

### Commandez en remplissant le talon ci dessous

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N P : ..... Lieu : ..... Tél. : .....

Je commande ..... gilets de sécurité à CHF 10.-/pièce soit un total de CHF.....

### A retourner AVANT le 23 juillet 2004

Mairie de Vernier  
Patrick LUSSI  
Sécurité Municipale  
Case postale 520  
1214 Vernier

Les gilets commandés seront disponibles dès le lundi 9 août 2004 au Poste de la Sécurité Municipale de Vernier, rue du Village 38, 1214 Vernier



## Le jardin d'enfants de Châtelaine en sortie à Poney

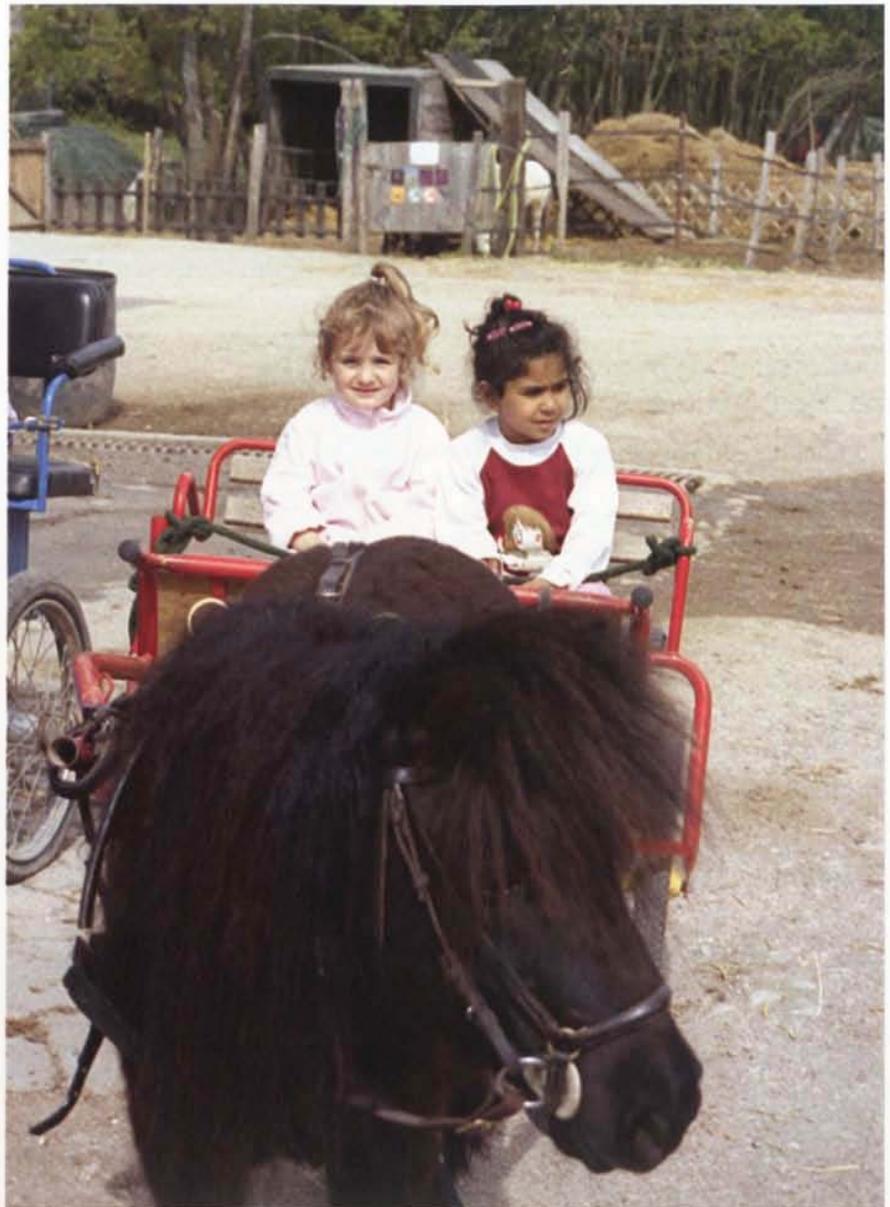
Le groupe d'enfants du matin a eu la joie de se rendre au ranch Blackyland de Sézenove pour y passer une matinée au contact des poneys.

Ce moment a débuté par une visite des animaux, poneys, chevaux et autres lapins, cochons d'Inde et chèvres. Puis, encadrés par les jeunes du ranch, les enfants ont pu brosser les poneys auxquels allaient être attelés des calèches. Ce fut ainsi l'occasion d'approcher de très près ces équidés et d'avoir un contact tactile par un brossage sous l'œil vigilant des jeunes du ranch.

Puis, les enfants ont été installés à bord de plusieurs calèches pour une balade dans les champs alentours. Une personne de l'équipe éducative et un jeune du ranch accompagnaient à pied chaque calèche ainsi qu'une maman et Aline, laquelle a pris l'initia-

tive d'organiser cette sortie, conjointement avec la direction.

De retour au ranch et sous une tente mise à disposition, un goûter leur a été servi.



## La commune recherche

### Nous sommes :

Une administration dynamique qui vise principalement à développer un espace de vie agréable à ses habitants. Nous sommes également la seconde plus grande commune sur le canton de Genève.

### Nous cherchons :

#### UN-E AIDE-JARDINIER-ÈRE À 100% POUR LE SERVICE DES ESPACES VERTS

qui s'occupe notamment :

- de seconder les jardinier-ère-s et les horticulteur-trice-s dans les travaux d'entretien et d'aménagement des parcs et des emplacements verts.

### Vous êtes :

- en possession d'un permis de voiture
- motivé(e) à travailler dans un esprit d'équipe
- motivé(e) par les activités en plein air et résistant(e) aux variations de température
- de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C
- libre de suite ou disponible rapidement.

### Nous vous offrons :

Des conditions de travail attractives, ainsi que des prestations salariales et sociales d'une grande administration publique

### VOUS VOUS SENTEZ PRÊT-E-S À RELEVER LE DÉFI

Adressez votre offre avec lettre de motivation, photo, curriculum vitae et formulaire « Demande d'emploi », au service du personnel de la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 40, **jusqu'au 16 juillet 2004.**

Seules seront prises en considération les candidatures adressées avec le formulaire « Demande d'emploi » qui peut être obtenu à la Mairie de Vernier ou sur notre site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch).

## Récupération

### Déchets encombrants

Mardi 3 août 2004

### Déchets métalliques

Mercredi 4 août 2004

### Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés  
PET : lundi, mercredi, vendredi  
PAPIER : lundi, mercredi, vendredi  
VERRE : jeudi  
ORGANIQUES : mardi

### Attention :

Selon la loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, TV, ordinateurs, etc., doivent être rapportés dans les points de vente.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la « vignette frigo » n'existe plus. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais également être rapportés dans les points de vente.



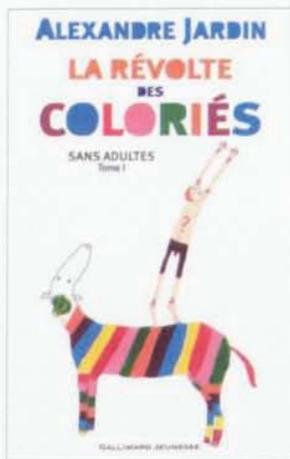
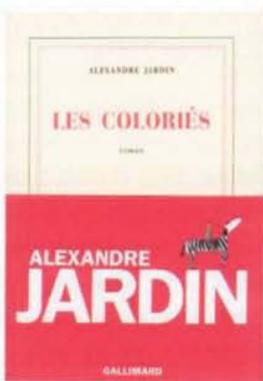
- Renseignements :  
Centre d'entretien de Vernier,  
tél. 022 306 07 00.

# Quoi de neuf à la bibliothèque ?

## A lire en famille pendant les vacances

### > La révolte des coloriés, t. 1 et Les Coloriés, d'Alexandre Jardin

Une même histoire, en deux versions différentes : l'une pour les enfants, l'autre pour les parents. Il y a 25 ans, des enfants se retrouvent sur une île du Pacifique. Oubliés de tous, ils se révoltent, se débarrassent des adultes et fondent « le peuple des coloriés »...



### > Le bizarre incident du chien pendant la nuit, de Mark Haddon

Christopher a 15 ans. Il excelle en mathématiques, mais ne comprend rien aux relations humaines ; il est autiste. Un jour, le chien de sa voisine est assassiné. Il décide alors de mener une enquête, ce qui va bouleverser le délicat équilibre de l'univers qu'il s'était construit. Roman captivant et attachant, paru simultanément dans deux

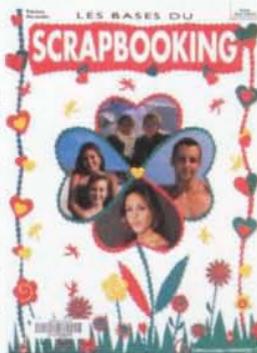
collections : l'une pour les ados, l'autre pour les adultes.



### > Chambres d'hôtes en famille : France

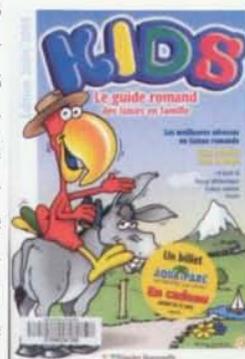
### > Les bases du scrapbooking

Les techniques décrites dans ce livre vous permettront de mettre en valeur vos photos de manières originales et personnelles (découpage, montage, détourage, mosaïque, etc.)

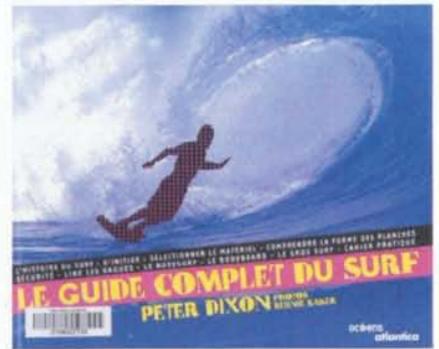


### > Kids : le guide romand des loisirs en famille

Cette nouvelle édition vous propose 1000 activités (balades, musées, parcs d'attraction, sites, sports...) à partager en famille dans toute la Suisse romande et en France voisine (adresses, accès, durée de la visite, âge conseillé,...)



### > Le Guide complet du surf



### > Les Plus belles randonnées vers les lacs de Haute-Savoie

## Terrasses de l'été

Livres, journaux, revues, contes, dessins attendent petits et grands mercredi **14 juillet** de 15h à 17h sur la place à côté de la Bibliothèque de Châtelaïne

## Horaire estival

du 26 juin au 21 août

### AVANCHET

lundi de 15h45 à 19h45  
(fermé le 2 août)

### VERNIER

mardi de 16h à 20h

### CHATELAÏNE

jeudi de 16h à 20h

(Prolongations possibles. La carte de lecteur est valable pour les trois bibliothèques.)

# ALLIANCE DE GAUCHE

## La fête aurait pu être belle !

### *Nous nous sommes sentis bien seuls*

au soir du 18 mai de cette année, alors que les conditions de vie et la santé des habitants du quartier de la Renfile étaient bradées, que l'accès à l'auto-route des entreprises de la zone industrielle ainsi que le passage des automobilistes du village se rendant vers la ville étaient sacrifiés au profit d'une entreprise suédoise très à la mode.

**Le droit de superficie en faveur d'IKEA** était voté, quelques semaines à peine après une levée de bouclier de la majorité des partis contre un projet engorgeant la route de Vernier à raison de 5'200 véhicules supplémentaires par jour.

Mais voilà, quelques députés cantonaux interviennent dans le débat, pour se placer éventuellement ensuite dans la course au Conseil d'Etat ou pour y trouver une manne providentielle susceptible de combler des finances publiques bien malmenées, et les avis chan-

gent subitement; le projet n'est du coup plus si nuisible, puisqu'il suffit de demander que les voitures accèdent au parking par la porte d'à-côté... Le Conseil Administratif est même prié de modifier son texte, afin de ne surtout pas froisser la susceptibilité des autorités cantonales.

Le verdict est alors des plus clairs, seuls les 5 élus de l'Alliance de Gauche s'opposent encore à ce projet péjorant la qualité de la vie de tous les habitants du Village de Vernier.

### *Alors que nous aurions dû fêter*

l'aboutissement d'un projet de motion déposé par notre groupe le 9 octobre 2001. En effet, après avoir traversé le labyrinthe des procédures et tracés politico administratifs **la gratuité d'un service funèbre de base pour les habitants de la commune de Vernier** était votée à l'unanimité par le Conseil municipal et entrera en vigueur au

1<sup>er</sup> janvier 2005.

Une décision attendue après 952 jours de patience et d'abnégation.

### *Ou encore fêter,*

la décision d'offrir la possibilité aux habitants de la commune d'obtenir des cartes journalières CFF à bas prix (proposition socialiste), voire celle d'augmenter la subvention aux clubs d'aînés de notre commune (proposition AdG).

### *Mais voilà,*

la vie politique de la commune de Vernier étant ce qu'elle est, la fête eut un goût plutôt amer.

Pour l'Alliance de Gauche :  
Eric Dubath



## COUPS DE COEUR ...

Au moment où des choix budgétaires au Grand Conseil auront des conséquences graves sur notre commune, le Parti Socialiste de Vernier a le plaisir de vous informer des changements au sein de sa section :

Tout d'abord, **Gabrielle FALQUET**, alors élue Vice-présidente du Parti Socialiste Genevois a quitté la Présidence de notre Section. Elle reste néanmoins dans notre comité. Un tout grand merci !

Pour la remplacer, ce sont **Monique BUSSIEN** et **Jean-Claude JAQUET** qui ont été élus co-présidents de la section. Merci ! Merci !

Des habitantes et des habitants qui s'engagent pour défendre des valeurs de solidarité, de respect, de justice sociale, cela existe encore ! Venez nous rejoindre ! Ensemble, nous serons encore plus forts !

Les Conseillères et conseillers municipaux de Vernier & Thierry APOTHELOZ, Conseiller administratif, vous souhaitent un excellent été 2004

### AU LIGNON

**Ruth Righenzi-Eggenberger**

Avenue du Lignon 49 – tél. 022 796 36 48

**Eduardo Herrera**

Avenue du Lignon 1 – tél. 022 796 05 28

**Roland Moret**

Avenue du Lignon 82 – tél. 022 796 60 35

### A VERNIER-VILLAGE

**Montserrat Blanco**

Rue Village 13 – tél. 022 341 29 26

**Romaine Garofalo**

Rte de Meyrin 181 F – tél. 022 341 30 04

### A CHATELAINE

**Monique Bussien**

Rte Usine-à-Gaz 17 – 1219 Aire – tél. 079 258 34 83

**Denis Chiaradonna**

Av.Crozet 42 – 1219 Châtelaine – tél. 022 796 73 21

### AUX AVANCHETS

**Delfino Boti Kiese**

Rue Grange-Lévriers 18 – tél. 022 796 03 04

**Nicola D'Amico**

Rue Oscar-Bider 14 – tél. 022 797 17 06

**Alberto Perez-Yanez**

Rue Grand-Bay 11 – tél. 022 797 48 33

**Parti Socialiste de Vernier – Solidaire passionnément !**

p.a. M. Jean-Claude JAQUET – case postale 520 – 1214 Vernier

[www.socialiste.ch](http://www.socialiste.ch) - Email : [socialistevernier@yahoo.fr](mailto:socialistevernier@yahoo.fr)

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



## Rectangle d'or

# Un projet transfrontalier au service d'un avenir commun

### OUVERTURE, PARTICIPATION, REALISME

Le projet du Rectangle d'Or constitue un des pôles majeurs du développement économique de la région franco-valdo-genevoise. C'est un programme ambitieux qui aura une incidence pour le futur de l'agglomération genevoise, un programme qui devra toutefois surmonter de nombreux obstacles en raison des différences culturelles et institutionnelles des partenaires concernés : le Canton de Genève avec quatre communes d'une part et le Pays de Gex avec quatre communes d'autre part, sans omettre le Canton de Vaud.

#### Un atout pour notre région

Le secteur dans lequel se développe le projet du Rectangle d'Or réunit l'aéroport, les organisations internationales et le CERN. Il constitue un atout considérable de développement pour l'agglomération franco-valdo-genevoise, une attractivité importante pour le canton de Genève et un site riche d'avenir. Une planification dans le temps et une bonne intégration du pôle économique s'imposent pour tenir compte, à long terme, de l'ensemble des impacts aussi bien dans les domaines du logement, des transports, des équipements publics que de ceux de l'environnement et de l'emploi.

L'association de partenaires suisses et français au service d'un grand projet implique l'engagement des communes directement concernées.

#### Le groupe libéral favorable à ce projet

Le groupe libéral, fidèle à son programme de législation estime qu'il convient de participer à ce projet tout particulièrement afin de veiller aux inconvénients qui pourraient surgir pour les habitantes et les habitants de la commune de Vernier.

Pour contrôler le développement futur de la région, il faut connaître les intentions des différents acteurs, raison pour laquelle le groupe libéral est favorable à la participation de Vernier au projet du Rectangle d'Or dans la mesure où cette participation permet à la commune de suivre le dossier, notamment dans le domaine des nuisances que pourraient subir une fois de plus les verniolanes et les verniolans.

Certes la commune ne sera que peu impliquée par le projet, puisqu'elle se trouve en bordure des sites prévus pour son développement, mais les nuisances qui risquent d'en découler doivent être analysées et combattues avec énergie.

#### Le début de la concrétisation

La commune de Vernier a été invitée à participer à la constitution d'une société d'économie mixte de droit français qui aura, dans la mesure de sa création, un rôle de coordinateur du développement des activités sur l'ensemble du site.

Le Conseil municipal a approuvé, lors de sa séance du 6 avril 2004, cette participation qui correspond à 2% du capital de la société, soit CHF 22'000.-.

Le but de cet engagement permet de suivre les dossiers, d'influencer les décisions et de défendre au mieux les intérêts des verniolanes et verniolans dans le domaine de l'environnement, en particulier dans celui de la circulation.

Pour le groupe libéral :  
Rémi Jéquier  
Conseiller municipal et Président  
de l'association libérale de Vernier

**LIBRE, RESPONSABLE, SOLIDAIRE,  
TOLERANT**

**LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS  
FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT**

## La flamme olympique à Vernier

Le jeudi 24 juin, la flamme olympique a traversé Genève, en passant par Vernier.

En effet, parti de l'Aéroport à 10h, le premier relais s'est effectué sur le territoire de notre commune, à l'avenue Louis-Casaï, derrière le centre commercial de Balexert.

C'est à cet endroit que Nicolas Malavallon, triathlonnier de 31 ans a remis la flamme à Jorg Charpentier, responsable du programme des Nations Unies pour le développement.

Il y eu encore quatorze autres relayeurs - un tous les 400 mètres - pour que cette flamme arrive jusqu'à la place des Nations à 11h30.



## Echo des clubs d'aînés

### Tournoi de Jass des 5 clubs



Le 22 mai un tournoi de Jass au chibre a eu lieu à la salle communale d'Aïre pour tous les retraités ou bénéficiaires de l'assurance invalidité de la commune de Vernier.

Dix-huit équipes se sont affrontées gentiment dans le calme, faut-il écrire peut-être dans la sérénité, ceci dans une salle moderne et claire. Cette partie de Jass se joue sans annonce, ni stöck, on peut chibrer, le partenaire de celui qui joue ne doit pas lever ses cartes tant que le joueur présumé ait dit dans quelle couleur il ouvre le jeu (pas de triche), en cas de match la partie vaut 157 points. Il n'y a pas d'atout imposé.

Entre chaque série de la partie, les joueurs ont le droit de consommer en self-service, de charmantes dames les servent au bar.

Messieurs Toffolon, Blanchard et Volken, assistés par notre animateur Alexandre Mégroz, ont organisé cette rencontre des cinq clubs d'aînés, y

compris les retraités de notre grande commune. Malheureusement, à part les membres des clubs, personne n'a assisté à ce tournoi.

Nous devons remercier ces Messieurs pour cette maîtrise d'un sympathique après-midi de Jass.

Tous les joueurs sont repartis avec un prix, soit une bouteille, les trois premiers ont reçu en plus du chocolat.

Tous les participants ont été enchantés et reviendront sûrement si l'on



refait un après-midi de Jass l'an prochain.

Encore un grand merci aux dames de service et à tous ceux qui ont donné un coup de main pour préparer la salle ainsi que de la remettre en ordre.

Yvonne Tornare



# La Boule Verniolane ouvre ses portes

L'Amicale de pétanque La Boule Verniolane organise une « **Journée Portes Ouvertes** » le samedi 10 juillet, dès 11 heures, sur ses terrains de Vernier, avenue Louis Pictet.

Au programme :

- Divers exercices de pointage sur cible et sur situations réelles
- Tir au « billot »
- Tir avec « pas de tir » officiel (type championnat du monde)
- Lancé dans un pneu
- Parties de pétanque en 6 points
- Démonstrations sur les divers sites toutes les heures
- Test à disposition (petit concours) pointage et tir

→ Lors de ces animations tous les conseils utiles et renseignements vous seront donnés par nos membres.

Pour vous restaurer et vous hydrater :  
Toute la journée :

- Buvette du club et tente extérieure
- Grillades diverses

Entrée libre, parking à disposition

Nous nous réjouissons de vous rencontrer, nombreuses et nombreux, Débutant(tes) ou chevronnés(es), jeunes et moins jeunes.

Le COMITE



> Président : **M. Richard MOLINA**

Tél : 079 - 416 23 82

e-mail : molinars@bluewin.ch

> Secrétariat : **C.-P. Nicolet**

38, rue de la Prulay

Tél : 079 - 389 35 67

laboule.verniolane@bluewin.ch

site internet: [www.labouleverniolane.ch](http://www.labouleverniolane.ch)

## Plutôt que des somnifères, prenez nos fenêtres antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

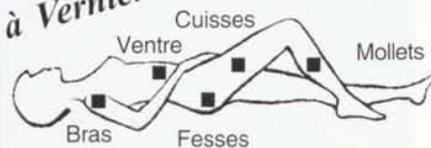
Votre spécialiste:

**Robert Vuillaume SA**  
Menuiserie - Charpente  
4, ch. des Eglantines  
1219 Genève-Châtelaine  
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes

à Vernier



### Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos  
jambes, bras, estomac, hanches,  
ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son  
programme personnalisé.  
1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3<sup>e</sup> - 1214 Vernier  
Tél. 022 341 04 61

# Bilan des activités de l'APEVV

Lors du dernier numéro d'Actualités-Vernier, nous avons commencé à vous relater le bilan de nos activités de ces trois dernières années. Voici la deuxième et dernière partie :

## Informations aux parents

3 à 4 fois par année, chaque membre de l'APE reçoit notre journal ainsi que le journal du groupement des associations de parents d'élèves des écoles primaires du canton (GAPP).

De plus, nous avons élaboré un site Internet ([www.apevv.org](http://www.apevv.org)) ouvert à tous. Vous pouvez retrouver nos dossiers en cours ainsi que diverses informations sur notre association.

**31 mars 2004** : nous avons été invité par Canal 29 pour participer à une émission en direct. Accompagné par deux conductrices, notre président a présenté le Pédibus ainsi que les diverses actions que l'APE va mettre en œuvre pour la sécurité aux abords des écoles.

## Rencontres diverses

**4 mars 2004** : Participation à la création du Pédibus du Grand-Saconnex. Nous avons été sollicité par l'APE du Gd-Saconnex pour les aider à mettre sur pied un Pédibus sur leur commune. Celui-ci a été inauguré le 19 avril dernier.

Durant ces trois années, nous avons rencontré à plusieurs reprises les enseignant(e)s des écoles du village ainsi que l'inspecteur. Les buts de ces rencontres varient. Tantôt, nous parlons d'organisation de manifestations comme l'Escalade ou notre participation à certaines fêtes d'école, tantôt pour parler de problèmes d'ordre sco-

laire. Concernant les fêtes d'école, nous avons participé le 27 avril dernier, à la fête de l'école des Ranches I. Nous nous sommes occupés, à la demande des enseignantes, de la bu-

deux enfants de l'école qui lui ont remis un recueil de dessins exprimant le préau de leur rêve. M. Apothéloz leur avait promis d'en parler avec ses collègues et de leur donner une réponse.

Bonne nouvelle, un jeu sera installé prochainement dans ce préau et M. Apothéloz a tenu parole en venant personnellement annoncer la nouvelle aux enfants.

**Propreté et fréquentation des préaux d'école** : nous participons à des réunions organisées par la commune regroupant plusieurs associations et personnalités politiques. En effet, depuis plusieurs mois, la commune

est confrontée de manière permanente à des réclamations de la part d'habitants, d'associations ou d'usagers des bâtiments scolaires du village de Vernier. Ces réclamations concernent principalement le comportement d'adolescents et de jeunes adultes qui génèrent du bruit, du désordre et certaines dégradations sur les installations et les bâtiments communaux. Nous tentons ensemble de trouver une solution à cette problématique.

Si nos démarches ou idées vous ont convaincus et que vous n'êtes pas encore inscrits auprès de notre association, rien de plus simple : écrivez-nous à APEVV – case postale 404 – 1214 Vernier ou allez sur notre site ([www.apevv.org](http://www.apevv.org)) et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous. La cotisation est de CHF 25.- par année scolaire.

Un grand merci pour votre soutien et à bientôt.

Le comité de l'APEVV



vette. Le bénéfice de 270.- frs a été intégralement reversé à l'école, montant qui leur permettra de financer une partie de leur course d'école.

Nous avons également rencontré à plusieurs reprises les Autorités de notre commune pour leur présenter divers projets comme par exemple le Pédibus ou les problèmes de circulation aux abords des écoles.

Des rencontres avec d'autres Associations villageoises comme l'Alibi, l'AIVV, etc. nous ont permis de tisser des liens et ensemble nous essayons de redonner un peu d'animation au village. Toutes ces rencontres nous apportent énormément sur le plan humain.

## Dossiers en cours

**Préau couvert et jeux dans le préau de l'école de Vernier - Village :**

Toujours dans l'attente qu'une solution soit trouvée pour le préau couvert. Concernant les jeux, M. Ruffieux a rencontré le maire, M. Apothéloz, avec

# Les Libellules triomphent au tournoi parascolaire de football

Depuis cinq ans maintenant sont organisés, dans le cadre des activités parascolaires dans les restaurants scolaires, des matches de football entre une quarantaine d'équipes volontaires réparties dans le canton. Ces parties sportives sont l'occasion pour le personnel parascolaire prenant en charge les plus grands à midi de canaliser leur enthousiasme et leur fougue (pour ne pas dire plus !) dans le cadre d'une activité structurée avec des objectifs éducatifs clairement définis. C'est aussi la possibilité pour les enfants concernés de rencontrer quelquefois durant l'année scolaire des équipes voisines et de partager, outre la pratique d'un sport très populaire, un repas - en général un pique-nique - avec d'autres enfants.

En fin d'année ont lieu traditionnellement les finales réunissant les équipes les mieux classées à l'issue des mini-championnats locaux. Cette année, vu

le nombre important d'équipes classées, les finales ont eu lieu en deux séries, le 8 juin au stade du Bout-du-Monde pour 6 équipes de la rive gauche et le 15 juin au stade du Bois-des-



Frères pour 6 autres équipes de la rive droite.

C'est l'équipe des Libellules -avec de très jolis maillots rouges décorés d'une libellule- qui a remporté le trophée (une coupe), tandis que les autres équipes

finalistes recevaient chacune une médaille-souvenir. Lors des deux séances des finales, les matches se sont bien déroulés et chacun a pu apprécier de passer un moment chaleureux en dehors de ses activités traditionnelles.

Nos remerciements s'adressent à tous les enfants, aux animateur-trices qui les ont encadrés, au corps enseignant qui ont « supporté » leurs élèves, au service des sports de la Ville de Genève qui a prêté gratuitement les stades, aux parents qui ont encouragé sportivement toutes les équipes, au service parascolaire qui a assuré le financement des deux manifestations, aux arbitres qui ont dirigé les matches et aux organisateurs, notamment Mme E. Chatellenaz et M. D. Menoud (école de l'Europe), fidèles parmi les fidèles.

Yves Delieutraz

Responsable de domaine, GIAP

## Ça bouge à la fête de paroisse

En avant-première :

**Vendredi 22 octobre dès 18h**

> fondue avec jeux et musique

> **Samedi 23 octobre**

> dès 9h café / croissants - bric à brac

> marché aux légumes et fleurs

> A 14h ouverture des stands

> Dès 17h Jazz avec The Old Timers

> Spaghettis pesto ou bolognaise

**Dimanche 24 octobre**

> culte à 10h, aubade musicale

> repas dimanche midi

Et plein d'autres surprises !!

Réservez votre week-end

**Un appel** : nous avons besoin de confitures artisanales pour garnir notre stand. Si vous en confectionnez durant la belle saison notre secrétariat se fera un plaisir de les recevoir.

Paroisse Protestante de Vernier

# L'Ecole de musique se présente...

Depuis près de 10 ans, l'Ecole de Musique de la Fanfare Municipale de Vernier accueille tous les enfants dès l'âge de 6 ans (ainsi que les adultes) de la commune de Vernier et d'ailleurs. Placée sous la direction de Philippe Berthoud, l'Ecole de Musique a pour mission de former des jeunes musiciens, afin de leur permettre de rejoindre les rangs de la Fanfare Municipale de Vernier.

L'Ecole de Musique dispense un enseignement musical de qualité, reposant sur une solide équipe pédagogique composée de 9 professeurs diplômés de différents conservatoires et des méthodes éprouvées.

L'enseignement s'articule autour du solfège et de la pratique d'instruments. Un cursus de 4 ans de solfège constitue la base pédagogique. Dès le début de la 2ème année de solfège, l'élève peut aborder l'apprentissage d'un instrument. L'école propose un choix d'instruments à vent, la percussion, de même que le piano, le violon, la flûte à bec, sans oublier le chant.

Pour intégrer son enseignement dans une dynamique de diffusion et permettre aux musiciens de se familiariser avec le public, l'école organise de 4 à 5 auditions par année, dans le cadre de la maison Chauvet-Lullin. D'autre part, la participation des élèves à la désormais célèbre Fanfare est vivement encouragée.

Les bénéfices apportés par l'Ecole de Musique aux élèves sont multiples. On peut en citer trois principaux :

- La découverte concrète de la musique, basée sur la pratique ;

- Une meilleure concentration ;
- Le développement de la sociabilité.

Avec une quarantaine d'élèves, le succès rencontré par l'Ecole de Musique auprès de la jeunesse ne se dément pas. Cela n'a rien d'étonnant car l'Ecole de Musique de la Fanfare Municipale de Vernier dispense un enseignement de qualité, avec des moyens adaptés, et à des conditions tout à fait abordables. De plus, L'Ecole de Musique est reconnue par tous comme un lieu sympathique et convivial. C'est un endroit où, comme le souligne fort justement son Directeur Philippe



Berthoud, « on prend plaisir à faire de la bonne musique ».

Daniel Ducret  
Fanfare Municipale de Vernier  
Commission Relations Publiques

## Renseignements pratiques

### Horaire des cours:

- Solfège : Cours collectifs tous les mardis dès 16h30
- Cours individuels avec instruments (durée : de 30 à 60 minutes). Les horaires sont fixés par les enseignants.

### Lieu:

Rue du village, école des Ranches I et local de la Fanfare Municipale de Vernier au Centre des Tattes, chemin de Poussy.

### Instruments enseignés:

- Cuivres : Trompette, cornet, trombone, baryton, basse
- Bois : Saxophone, flûte traversière, clarinette
- Percussions : tambour, batterie, xylophone, etc.
- Autres : piano, violon, chant (dès 15 ans), flûte à bec

### Modalités d'inscription:

Les inscriptions sont possibles dès l'âge de 6 ans. Il n'y a pas d'âge limite.

### Début des cours :

Le 30 août 2004

### Renseignements:

Madame Caroline Bochatay  
Administration  
Téléphone : 022 796 31 32

Monsieur Philippe Berthoud  
Directeur de Musique  
Téléphone : 022 793 18 53

Monsieur Georges Baechler  
Président  
Téléphone : 022 341 12 73

Site web:  
[www.fanfare-vernier.ch](http://www.fanfare-vernier.ch)

# Devenez **sociétaire Raiffeisen** et profitez d'avantages exclusifs.



- ▶ Taux d'intérêt préférentiel sur l'épargne
- ▶ Compte privé **sans frais** !
- ▶ Carte de crédit et Maestro **gratuite la 1<sup>ère</sup> année**
- ▶ Accès gratuit à plus de 300 musées en Suisse

## Banque Raiffeisen Genève Ouest

### Agence de Vernier

Chemin Champ-Claude 1  
Tél. 022 930 91 91



## Ecole BER Genève

**Nouveau:** 6<sup>e</sup> spécialisée  
Classes du **CYCLE** et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*

Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat *médical*

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Expert en assurance

Bâloise assurances  
Agence Générale  
Genève Rive-Droite  
Rue de Lyon 87  
1203 Genève

## Armando Amore Votre assureur toutes branches à Vernier

- Assurances de choses et de personnes
- Prévoyance bancaire et assurances
- Analyse de portefeuille, PME et particuliers
- Planifications financière et hypothécaire

Téléphone 022 949 01 37

Mobile 079 200 70 51

E-mail [armando.amore@baloise.ch](mailto:armando.amore@baloise.ch)

## G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43  
Fax 022 341 67 72  
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :  
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

## G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien  
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

# Une fin d'année scolaire **mouvementée** pour l'Avenir

**A** fin de fêter dignement ses 70 ans (et de décompresser un peu avant la Fête de la Musique), l'Avenir accordéoniste de Châtelaine s'est payé un week-end récréatif à Lucerne pendant le congé de Pentecôte.

Au programme : farniente entrecoupé de quelques visites de musées, repas réconfortants, arrêts nombreux sur les terrasses (!), soirées animées à l'hôtel... Rien n'y manquait, le Soleil ayant même donné rendez-vous à la... Pluie pour la sortie en bateau sur le Lac !

Après cet intermède non-musical, le travail « sérieux » a repris à Châtelaine, notre école de musique ayant sa traditionnelle session d'examen annuelle. Pour l'occasion, pas moins de 27 élèves s'y sont succédés, présentant devant les jurés le programme appris pendant l'année, alternant morceaux de différents styles, exercices techniques, déchiffrement de pièces inconnues...

Les résultats de ces examens sont déjà disponibles et les professeurs ont de quoi être fiers, puisque tous les candidats ont réussi brillamment leur examen, que ce soit de musique ou de solfège, passant ainsi à un degré supérieur.

Du côté des orchestres, les répétitions ont été consacrées à la révision de l'ancien programme, l'Avenir présentant deux concerts lors de la Fête de la Musique, à Carouge et à Vernier.

L'année scolaire touche à sa fin et nos musiciens se préparent à savourer les délices de longues vacances bien méritées, alors que les directeurs passeront de longues heures de travail sur le

programme musical de l'année prochaine et sur l'organisation du Camp Musical : à chacun son boulot !

Sachez encore que notre société au complet a été choisie pour être une des 2 sociétés d'accordéons représentant le canton de Genève le dimanche 5 septembre prochain pour le Festival de Musique Populaire de Moudon. Si un petit voyage dans cette région vous tente, venez nous écouter !

Une dernière petite nouvelle : nos professeurs ont l'intention d'ouvrir une classe d'accordéon au Lignon. Mais avant d'aller plus en avant quant à la réservation d'une salle, nous voudrions savoir si des personnes habitant la région sont intéressées à y prendre des cours. Si c'est votre cas, appelez-nous pour nous en faire part (tél. 022 782 05 89)

Sylvie BOSSI

## Agenda

> Dimanche 1<sup>er</sup> août 2004 : Stand de l'Avenir « assiettes valaisannes » lors de la Fête Nationale aux Avanchets

> Du 15 au 21 août 2004 CAMP MUSICAL ET SPORTIF OUVERT à TOUS LES MUSICIENS à Villers-le-Lac (Franche-Comté, France)

> Dimanche 5 septembre 2004 Concerts de l'Avenir à Moudon lors du Festival de Musique populaire

> Dimanche 7 novembre 2004 Concert de l'Avenir dans le cadre de la kermesse de Meyrin, au Forum

## L'école de musique

> 5 professeurs, enseignant à Vernier, Châtelaine, Meyrin

> Age : de 6 ans à ...99 ans !

> Types d'instruments : chromatiques, à basses standards ou barytons

> Examens annuels, auditions, concerts

> 4 orchestres de différents niveaux

> 34 leçons par année : CHF 90.- par mensualité (10 mensualités par an)

> Taxe d'inscription: CHF 50.-

## INSCRIPTIONS : TOUTE L'ANNEE

### Attention :

Il ne reste plus que quelques places à Vernier-Village...

Possibilité d'ouverture d'une classe au Lignon.

## Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD  
tél. 022 782 05 89  
sbophd@bluewin.ch

## Direction des orchestres

Daniel CLOUX  
tél. 021 825 40 09 ou  
tél. 078 744 50 71  
www.baiana-split.ch

# L'été aux Avanchets

## TROPIK'ADOS

### Animation pour les 12-18 ans

La Maison de quartier des Avanchets et la maison des jeunes l'Eclipse s'associent pour un spécial été ados/préados sur la cité des Avanchets

### Du 5 juillet au 15 août 2004

Les lundis et mardis de 14h à 22h

Les mercredis sorties journalières

Les jeudis soirée cinéma de 16h à 24h

Les vendredis de 14h à 24h à la Grève

### A la Maison de quartier et ses alentours

Au programme : accueil libre, repas, sorties, ateliers créatifs, danse, activités sportives, musique...

### Les sorties

Elles se déroulent les mercredis, généralement de 10h à 18h, sur inscription (minimum 24h à l'avance, sur place auprès des animateurs).

### Les vendredis

Chaque vendredi nous partons en minibus au centre de la Grève (Versoix) : repas, activités sportives et nautiques.

Les sorties seront payantes : voir programme disponible dans les centres.

### Pour tous renseignements :

Maison de Quartier des Avanchets,  
tél. 022 796 24 80

Maison des jeunes l'Eclipse,  
tél. 022 796 14 40

### Animation de quartier à la pataugeoire

### Du lundi au vendredi de 16h à 21h

(en cas de pluie, l'animation se fera dans le hall du centre commercial de 16h à 20h).

Jeux, discussions, grill à disposition, buvette, activité cirque...

Tout public, animations gratuites

Organisé par la Maison de quartier des Avanchets.

Renseignements auprès de Noémie Lonardo, tél. 022 796 24 80

## Petites annonces

### à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,  
par tél. au 022 306 06 22 ou  
par e-mail : m.mex@vernier.ch

### A vendre

■ Piscine easy set pool CHF 150.;  
tondeuse électrique CHF 100.-.  
Tél. 022 341 21 85.

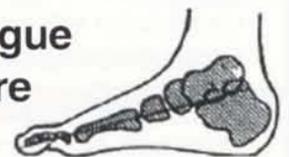
### Divers

■ Cani Balade et sa comportementaliste promènent vos chiens pendant vos heures de travail. 2h en forêt en liberté. Il reste quelques places. Rens. 079 793 21 81 et 078 896 42 00, www.canibleme.ch

### Appartements

■ Jeune famille cherche maison/villa à acheter. Nous étudions toutes possibilités, maisons à rénover, etc. appréciées. Elle : enseignante, lui : assistant social et leur 2 enfants de 1 et 3 ans cherchent un lieu pour investir leur vie pour le long terme. Tél. 022 788 10 92.

## Podologue Pédicure

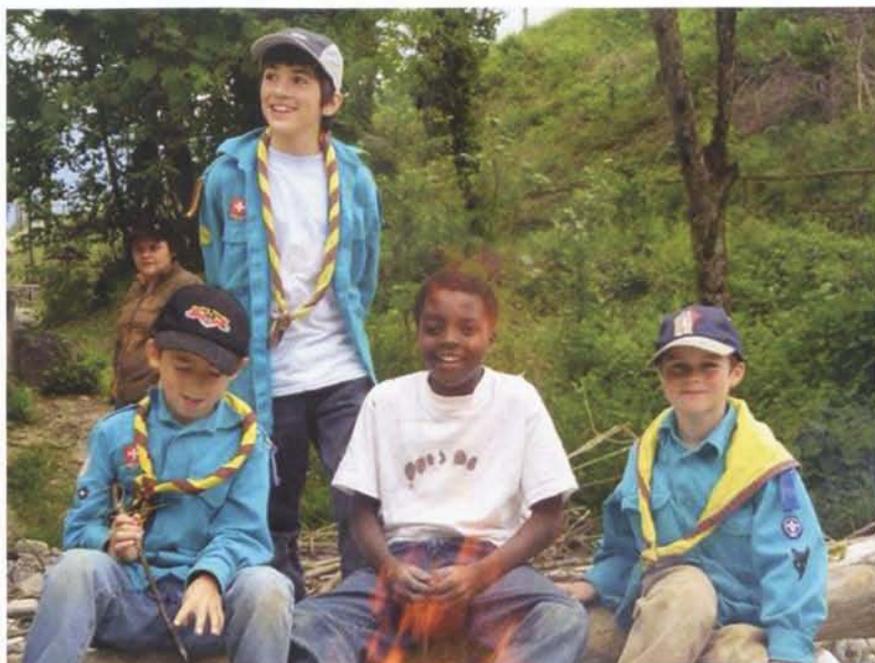


### Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots  
1214 Vernier  
022 341 01 00  
076 527 34 55

Soins pédicureaux  
Semelles orthopédiques  
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

## Jeux, eau et grillades...



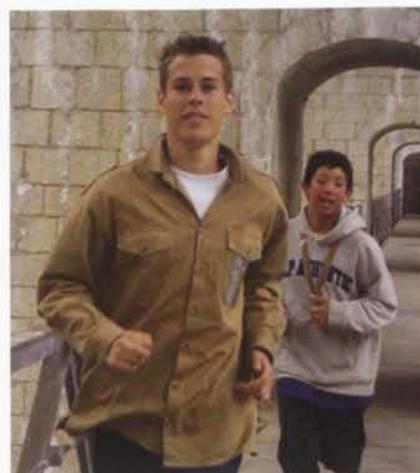
Le Samedi 22 mai passé, la « Journée Eau » du Groupe Jean-Jacques ROUSSEAU a eu lieu à la Plaine, au bord de l'Allondon ; malgré quelques nuages menaçants en début de jour-

née, le soleil a fini par apparaître et c'est dans une douce chaleur de début d'été que louveteaux, éclaireuses et éclaireurs ont participé à différents jeux adaptés aux petits et grands.



En début de soirée, les parents des enfants nous ont rejoint pour déguster de délicieuses grillades faites au feu de bois sur un foyer que les scouts avaient préalablement construit !

Ce n'est que tard dans la soirée que chacun est rentré chez soi avec le souvenir de cette journée marquée sous le signe de la bonne humeur. Alors vivement la prochaine journée de Groupe avec les Scouts de Vernier !



**PLACES TOUJOURS DISPONIBLES  
POUR LES CAMPS DES LOUVETEAUX  
ET DES ÉCLAIREUSES !**  
(CF Actualités Vernier, avril 2004)

### Contact

Responsable du  
groupe scout de Vernier  
Andrea Pereira  
022/341 44 09  
addax83@yahoo.com

## L'été à Vernier-Village

### Pour les 10 à 15 ans

- > Accueil libre : baby foot, billard, ping-pong, badminton, etc.
- > Bricolages : cerfs volants, instruments de musique, poterie, construction du four, pyrogravure, boomerang, ateliers cuisine, hamac, etc.
- > Jardinage : arrosage, plantations, etc.
- > Jeux : extérieurs et intérieurs, jeux d'eau, etc.
- > Sorties : la Grève, voile, cerfs-volants, cuisine sur feu de bois, Aquaparc, baignade, etc.
- > Aventures : sieste au grand air, pizzas au feu du bois

#### QUAND ?

Du **28 juin au 23 juillet** 2004  
de 10h à 18h

- **Repas tous les jours sur inscription** (possibilité de s'inscrire pour toute la semaine)

#### OU ?

**A l'Alibi**, Maison du Quartier de Vernier-Village, ch. Champ-Claude 7, 1214 Vernier-Village

#### Renseignement

tél. 022 341 04 08  
[mq.vernier@fase.ch](mailto:mq.vernier@fase.ch)

### Pour les 12 à 20 ans

- > Accueil libre : baby foot, billard, ping-pong, badminton, pétanque, piscine, etc.
- > Sorties : Acrobranche, Aquaparc, La Grève, etc.

- > Soirées : Pizza au feu de bois, musique, détente, La Grève, etc.
- > Coupe d'Europe sur grand écran

#### QUAND ?

Du **23 juin au 18 juillet** 2004  
Mercredi et jeudi de 17h à 22h  
Vendredi, samedi et dimanche de 14h à 22h

#### OU ?

**A l'ABARC**,  
au bois de La Grille  
rte de Vernier 151,  
1214 Vernier-Village

#### Renseignement :

Tél. 022 341 04 08 ou  
[mq.vernier@fase.ch](mailto:mq.vernier@fase.ch)  
tél.022 796 21 01 ou  
[as.abarc@fase.ch](mailto:as.abarc@fase.ch)

## Les gymnastes vernirolanes sont championnes suisses

Les Championnats Suisses de gymnastique rythmique et de trampoline se sont déroulés les 29 et 30 mai derniers au centre sportif du Bois-des-Frères.

Nos jeunes habitantes de la commune ont réussi un exploit de taille, en obtenant le titre de championnes suisses de la catégorie ensemble junior B de société.

A noter également que Stéphanie Bowman, membre de la FSG Aire-Le-Lignon, a décroché deux médailles de bronze au concours senior des massues et ruban.

Nos félicitations à ces jeunes gymnastes pour leurs excellents résultats !



## De l'Alibi... à Paris

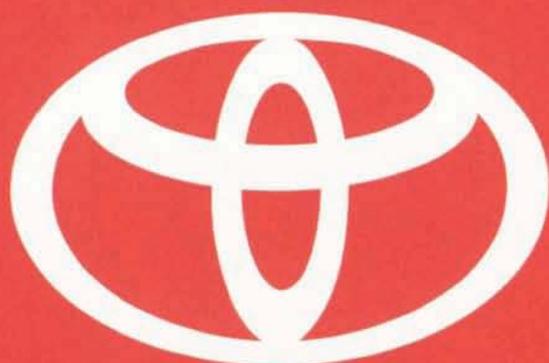
Eh oui, notre rêve s'est enfin réalisé...

Nous sommes 5 filles à être parties à Paris. Nous avons eu la chance de pouvoir travailler au sein de différentes fêtes sur la commune et ailleurs.

A Paris nous avons visité : quelques monuments, un peu de shopping et de grosses rigolades à Eurodisney.

Nous remercions Flo et Sandra de l'Alibi pour nous avoir accompagnées tout au long des jobs et du séjour à Paris, ainsi que notre belle commune.

Aurélien , Marine , Samantha,  
Amalia, Vanessa



# TOYOTA

Maintenant au...



## Garage du Lignon

*Dreams unlimited*

Emil Frey SA Genève  
Route du Bois des Frères 46  
1219 Le Lignon

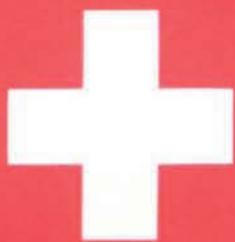
Tél. 022 979 15 15  
chrysler.geneve@emilfrey.ch  
www.emil-frey.ch



Votre partenaire leasing

**MultiLeaseSA**  
www.multilease.ch

Chez nous, vous trouvez en tout temps d'excellentes voitures de démonstration et des occasions avantageuses!



# 1<sup>er</sup> Août 2004

## Cité des Avanchets



Dès 18h30 **Fête populaire**

Avec la participation de la  
Fanfare municipale de Vernier  
Stands de restauration et buvette



Dès 20h15 **Cérémonie officielle**

Cortège aux lampions  
Grand feu d'artifice  
Feu de joie

Animations :  
Marcel Laliberté, caricaturiste  
Gérard Enclin, ventriloque  
Groupe Croisière, variétés internationales



Commune de Vernier

